

LISTE DES JUSTIFICATIFS A FOURNIR POUR AIDE FINANCIERE – VIE SCOLAIRE

Les pièces justificatives sont à fournir en fonction de la situation (si possible faire les photocopies mais présenter les originaux) :

- CAF de moins de 3 mois
- Justificatif de ressources (paye, retraite, RSA, ASSEDIC...) ou contrat de travail
- Justificatif de loyer ou accession à la propriété (échéancier)
- Jugement de divorce
- Plan de sur endettement
- Livret de famille ou acte de naissance
- Certificat de scolarité pour les enfants âgés de + de 16 ans
- Carte d'identité
- Dernier avis d'imposition